

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 mai 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1891)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 443

présenté par

Mme Allain, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

à l'amendement n° 410 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 21**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« structure »

les mots :

« personne morale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision rédactionnelle.